

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : Développer les compétences en langues (LP)

**Académie de Nancy-Metz
Lycée Professionnel Sophie Germain
57100 THIONVILLE**

LE CERTIFICAT LORRAIN-SARROIS

En partenariat avec un Centre de Formation Professionnelle (KBBZ) de Sarrelouis en Allemagne, nous mettons en place un Certificat Lorrain-Sarrois (Europlus), qui inclura une période de formation en binôme franco-allemand dans des entreprises sarroises.

Ce projet s'étale sur une période allant de Septembre 2007 à Juin 2009, il associe le Lycée Professionnel Régional Sophie Germain de Thionville et le Kaufmännisches Berufsbildungszentrum (KBBZ) de Sarrelouis.

A Thionville, les élèves germanistes concernés sont tous scolarisés dans les quatre sections de Baccalauréat Professionnel du lycée, à savoir : commerce, comptabilité, secrétariat et vente. A Sarrelouis, ce sont des élèves qui ont entre 17 et 18 ans et qui sont scolarisés dans la 11^{ème} et 12^{ème} classe. Nous devrions pouvoir compter sur une quarantaine d'élèves en tout.

Les objectifs retenus

- faciliter la mobilité professionnelle,
- donner une double culture d'entreprise à l'élève,
- promouvoir l'enseignement de la langue du voisin.

Le déroulement de l'action

Le 4 Octobre 2006, Madame Wolf, Inspectrice d'allemand, nous demandait de rencontrer à Sarrelouis son homologue allemand, Madame Falk et les collègues du KBBZ pour réfléchir à la mise en place du certificat.

Plusieurs rencontres lorraines-sarroises (4 Octobre et 6 Décembre 2006, 31 Janvier, 7 Mars, 25 Avril et 13 Juin 2007) ont alors lieu entre les enseignants pour préparer cette action qui débute à la rentrée de septembre 2007.

Un enseignant français ira enseigner 1h30 tous les quinze jours à Sarrelouis, un enseignant allemand viendra enseigner 1h50 tous les quinze jours à Thionville (l'unité de cours en Allemagne est de 45 minutes, en France elle est de 55 minutes)

Un séminaire de rencontre des élèves est prévu du 22 Octobre au 27 Octobre 2007 à Hambachtal (à côté de Trèves en Allemagne) avec visite d'entreprises allemandes et françaises et élaboration de rapports.

Les problèmes rencontrés

- L'enseignement de l'économie-droit en Allemagne ne correspondant pas au programme français, des propositions ont été faites de part et d'autre afin de solutionner rapidement ce premier point.

Proposition allemande :

Comprendre le fonctionnement d'une entreprise allemande : présentation, organigramme, services (la direction, la production, la comptabilité, le marketing, la législation du travail).

Proposition française :

Elaboration de modules de communication écrite (courriers, courriels, factures...), de communication orale (connaissance de la vie dans une entreprise, relations avec les employés, les clients, les partenaires).

- Les enseignants allemands et français ne sont pas en vacances en même temps. Les durées de stages ne sont pas les mêmes de chaque côté de la frontière. Nous avons tenu compte de toutes ces différences pour définir un calendrier d'intervention à Thionville et Sarrelouis.

Véronique Méa, professeur
Juin 2007